

## Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne

Jean DELUMEAU, professeur

*Histoire du sentiment de sécurité (suite) : La Vierge au manteau et l'« ange conducteur »*

L'image de la Vierge au manteau mérite sa place dans une étude du sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois. Car elle constitue pour nous l'une des réponses, combien belle et attachante, aux représentations inquiétantes qui se multiplièrent à partir de 1350 : Christ frappant les humains de ses flèches vengeresses ou rejetant les damnés au jour du jugement, danses macabres, tentations diaboliques agressant les mourants, etc. Cette figuration de la « Vierge de miséricorde », qualifiée aussi de « Notre-Dame de consolation » et, par extension, de *Mater omnium* se répandit surtout après la Peste Noire, bien qu'elle ait été inventée antérieurement ; et elle devint alors très populaire en Occident après avoir failli être accaparée par les moines.

Paul Perdrizet avait cru prouver dans son ouvrage de 1908, par ailleurs remarquable mais sur ce point dépassé, que le thème de la Vierge de miséricorde était d'origine cistercienne. Les recherches postérieures ont démontré que ce thème était beaucoup plus ancien et avait ses racines dans l'Orient byzantin. Comment le long voile qui couvrait la tête et les épaules de la Vierge byzantine est-il devenu le manteau ample et flottant de l'iconographie mariale occidentale, il est difficile de le dire. Mais, comme l'avait soupçonné Emile Mâle, la filiation cistercienne ne peut plus être maintenue. Les origines de la Vierge de miséricorde sont beaucoup plus anciennes.

L'image de Marie abritant ses protégés sous son manteau est inséparable d'une littérature religieuse qui insistait sur l'inlassable bonté de celle à qui on ne demande jamais secours en vain. Aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, la prière très répandue des « Quinze joies de la Vierge » commençait souvent par une salutation à la « Douce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens... ». Mais certainement plus efficace pour répandre le culte de la Vierge au manteau fut le succès d'un ouvrage dû à une plume dominicaine, le

*Speculum humanae salvationis* rédigé dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle et dont la diffusion fut grande notamment en France, aux Pays-Bas et en Allemagne. Le *Speculum* n'était pas seulement un ouvrage de piété mais aussi un livre illustré. Or la première image du chapitre XXXVIII représentait presque toujours la Mère de miséricorde abritant l'humanité sous son manteau.

Même si le thème du manteau protecteur est ancien, il est certain que durant la seconde partie du Moyen Age occidental chacun des principaux Ordres religieux acquit la conviction que la Vierge lui accordait une protection privilégiée en abritant ses membres à l'intérieur de son large manteau. La compétition à cet égard entre familles monastiques ne put que favoriser la diffusion d'un thème iconographique dont on peut dire qu'il était « dans l'air ». L'Ordre de Cîteaux tout le premier plaça la Vierge au manteau sur les sceaux de ses définiteurs. Les Dominicains tentèrent de s'approprier la consolante vision. Plus généralement, il apparaît que, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreux autres Ordres religieux cherchèrent à accaparer Marie à leur profit : Augustins, Bénédictins, Carmes, Chartreux, Franciscains, Jésuites, Mercédaires, Prémontrés, Servites.

Les principaux Ordres exaltèrent donc la protection spéciale que Marie accordait à chacun d'entre eux. Cependant les Franciscains et les Dominicains furent, en même temps, ceux qui répandirent dans un vaste public l'iconographie de la Vierge au manteau ; et cela par l'intermédiaire des confréries dont ils suscitèrent la création. La plus ancienne mention d'une représentation de la Vierge au manteau se rapporte à une association romaine de pénitents : celle des « Recommandés » à Marie, née au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et qui reçut ses statuts de saint Bonaventure, pour qui la mère de Dieu était le « *tectum mundi* ». Il s'agissait donc d'une confrérie d'inspiration franciscaine qui fit peindre sur sa bannière la Vierge abritant les confrères sous son vêtement. Rapidement connue sous le nom de confrérie du « Gonfalon », elle devint une des plus célèbres associations pieuses de la ville et servit de modèle à de nombreux groupements similaires. Ce n'est pas un hasard si l'Italie — à laquelle il faut à l'époque adjoindre le comté de Nice qui fournit à cet égard une bonne documentation — a conservé en plus grand nombre que tout autre pays d'Occident, des figurations de la Vierge au manteau. C'est que nulle part les confréries n'y ont autant pullulé, du moins au XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

Ainsi les confréries qui se multiplièrent à l'initiative des Franciscains et des Dominicains rendirent populaire l'image de la Vierge au manteau. Celle-ci devint familière au public parce qu'elle apparaissait sur des bannières, des peintures votives, des retables d'autels, ou sur les enseignes d'hôpitaux relevant des « charités », voire sur les cercueils communs dans lesquels les confrères étaient, l'un après l'autre, portés au cimetière avant d'être confiés à la terre. Cette diffusion fit que ce thème iconographique déborda le cadre des

confréries elles-mêmes et devint le bien commun de la Catholicité. Sa plasticité lui permit une démultiplication en diverses variantes. Le manteau marial abrita selon les cas des religieux, des confrères, des chevaliers morts dans une bataille, les habitants d'une ville, l'humanité entière, ou, dans ses rétrécissements tardifs, seulement un personnage isolé ou une famille particulière.

Qu'il y ait eu un lien de cause à effet entre le retour en force de la peste en Europe à partir de 1348 et la diffusion des invocations à la Vierge au manteau, est une évidence que personne ne conteste. On a maintes fois décrit les tableaux, bannières et estampes populaires (*Pestblätter* en Allemagne) qui représentent la Vierge de consolation abritant à l'intérieur de son large vêtement des hommes et des femmes qui s'y blotissent pour se mettre à couvert des flèches de la peste. Caractéristique à cet égard est la bannière de San Francisco de Pérouse peinte en 1464 par Beneddeto Bonfigli. Marie plane au-dessus de la ville dont la population s'abrite dans le manteau grand ouvert que déploient des saints protecteurs. Saint Bernardin et saint Sébastien encadrent les fidèles agenouillés. Au sommet Jésus s'apprête à lancer trois flèches. Toutefois si l'ange de la justice situé à sa droite semble décidé à frapper de l'épée, celui de gauche qui symbolise la miséricorde rentre son arme dans le fourreau. Notre Seigneur a donc exaucé la prière de Marie. Aussi bien, en bas, voit-on un autre ange frapper de son dard une mort hideuse aux ailes de chauve-souris qui a déjà terrassé des voyageurs en bordure des remparts. Au-delà de ceux-ci, dans la ville elle-même, une procession de pénitents blancs se hâte vers une église.

L'Ombrie est riche en « bannières de la peste ». Mais, plus généralement, en Italie et hors d'Italie, les peintures qui montrent la Vierge protégeant les hommes contre les traits de la colère divine doivent être considérées comme des *ex-voto* destinés à remercier pour la fin d'une peste et à empêcher de nouvelles offensives de l'épidémie. Il faut même élargir le propos : beaucoup de représentations de la Vierge au manteau d'origine inconnue sont certainement à mettre en rapport avec la peste.

Le thème du manteau protecteur a été largement solidaire d'une autre image, familière aux Occidentaux des *xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>* siècles — celle de Marie avocate de l'humanité et montrant les seins qui allaitèrent le Sauveur. Une fresque peinte par Benozzo Gozzoli en 1464 dans l'église Sant' Agostino de San Gimignano révèle de façon pédagogique le lien que la mentalité collective établissait entre les deux symboles. Une peste avait décimé la ville, puis s'était enfin arrêtée. L'*ex-voto* présente Dieu le père lançant les flèches de sa colère sur les habitants qui se blotissent à l'intérieur du manteau, non de Marie mais de saint Sébastien. Les traits mortifères se brisent sur ce bouclier. A l'étage supérieur du tableau, Jésus, à droite de son Père, montre les plaies de sa passion et Marie, à gauche, les seins qui nourrissent l'Homme-Dieu. Dans plusieurs fresques ou tableaux allemands de la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle et du début

du xvi<sup>e</sup> siècle Marie montre sa poitrine, soit à Dieu le Père, soit à Jésus, et en même temps protège l'humanité apeurée des flèches venues d'en haut.

Enfin, il n'est pas indifférent de remarquer une certaine concordance chronologique entre le succès de la Vierge au manteau et celui de la *piété*, comme si les deux représentations, entre 1350 et 1550, avaient été solidaires l'une de l'autre. Elles le furent sans doute en effet en un temps où, comme je l'ai plusieurs fois souligné, de nombreuses calamités s'abattirent ensemble sur l'humanité occidentale, en particulier avec le retour en force de la peste. A des gens inquiets à la fois pour leur vie terrestre et le salut de leur âme les deux images apportaient le même message rassurant. Marie avait souffert comme eux lorsqu'elle avait tenu sur ses genoux son fils martyrisé et exsangue. Maintenant elle était dans la joie du ciel, près de Jésus ressuscité. Celui-ci, même irrité contre les péchés des hommes, pourrait-il s'attaquer à ceux que sa mère bien-aimée cachait à l'intérieur de son manteau ?

\*  
\*\*

Le culte de l'ange gardien s'est principalement développé au cours de la période xiv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles et il constitue un indicateur de plus sur l'inconfort psychologique dans lequel vécurent les hommes de la modernité naissante. Il nous intéresse donc à cet égard au même titre que les bénédictions, les processions, le réseau de sociabilité des confréries, la vénération de la Vierge au manteau et le culte des saints. Autrefois l'expression « ange gardien » ne renvoyait pas seulement au guide et protecteur dont on enseignait que tout homme est pourvu mais aussi à celui donné par Dieu à chaque collectivité, nation ou cité. Ce second aspect a été moins éclairé que le premier. Aussi convient-il de le faire pour mieux saisir ensuite les raisons de l'insistance sur l'ange individuel, et, à propos de ce dernier, sur sa vocation de conducteur spirituel.

C'est dans la Péninsule Ibérique qu'on saisit le mieux le rôle et l'importance des anges gardiens affectés aux villes et aux pays. L'Eglise enseignante était assurément disposée à accueillir ce culte et, d'une certaine façon, elle y a poussé. Déjà ce catéchisme médiéval que fut l'*Elucidarium* (début du xii<sup>e</sup> siècle), d'Honorius d'Autun, traitant des anges gardiens, mentionnait en premier lieu ceux qui protègent les collectivités et, en seconde position seulement, ceux qui accompagnent les individus au long de leur vie. A la fin du xiv<sup>e</sup> et au début du xv<sup>e</sup> siècle deux religieux contribuèrent dans les pays de la couronne d'Aragon à répandre le culte des anges protecteurs des villes et des pays ; le Franciscain Francesc Eximenis et le Dominicain saint Vincent Ferrier. Le premier est l'auteur d'un *Llibre dels angels*, dont la dédicace porte la date de 1392. Le second († 1419) insista sur les anges gardiens dans ses sermons dont l'audience fut considérable. Une gravure sur bois du xv<sup>e</sup> siècle

montre six membres de la municipalité de Valence agenouillés de chaque côté d'une des portes de la ville. Derrière eux se tiennent debout, à gauche l'ange gardien de la ville armé d'une épée et, à droite, Francesc Eximenis portant un missel. Le religieux résida à Valence de 1383 à 1408 et il y joua un rôle public considérable. Il est donc probable qu'il contribua à l'établissement du culte officiel que la ville rendit à son ange protecteur à partir des années 1390. Toutefois l'essor et le succès du culte rendu dans le Levant ibérique aux anges protecteurs des collectivités ne s'expliquent pas seulement, ni même peut-être principalement, par l'action des prédicateurs. Comptèrent tout autant les décisions des autorités politiques et le besoin collectif de sécurité dans une sombre conjoncture marquée par le Grand Schisme, les guerres, les révoltes, les disettes et surtout la présence de la peste.

Le recours aux anges gardiens des villes et des Etats connut sa plus grande intensité — et ce n'est sûrement pas par hasard — au moment où montait en flèche le culte des saints antipesteux et où se développait celui de la Vierge au grand manteau. En août 1392 la municipalité de Valence ordonne de faire décorer la salle de ses réunions par la figuration de « l'ange qui tient en garde ladite cité par disposition divine ». Trois ans plus tard il décide, en raison de la peste qui décime la population, que pendant un an on célébrera chaque jour une messe sur l'autel dédié à l'ange gardien dans cette même salle des délibérations. L'acte municipal qui, le 30 septembre 1450, institue à Gérone la fête annuelle de l'ange gardien — à célébrer le premier dimanche après le Saint Michel — explique les raisons de cette décision. Il s'agit d'obtenir que « notre dit ange gardien et protecteur nous obtienne grâce et miséricorde de Notre Seigneur Dieu Tout Puissant, qu'il nous veuille préserver des peines, pestilences, maladies, tremblements de terre et autres adversités, et nous conserver en la grâce et l'amour du Saint Esprit ». La même dévotion se développe à Barcelone à l'occasion de la peste de 1456-1466 qui aurait tué 5 000 habitants sur 30 000.

En Espagne, c'est à partir de Valence que cette dévotion s'est diffusée. L'ange protecteur est placé dans la salle du conseil en 1392, une fête propre instituée dans le diocèse dès 1414, la célébration officielle décidée pour la ville en 1446. Le corps urbain de Majorque édifie dans la cathédrale en 1407 une chapelle à « l'ange gardien de la cité et du royaume » et institue à cette date une fête chômée en son honneur. Dès 1400 ou 1402 Barcelone appose sur la façade de son hôtel de ville une image de l'archange Raphaël. Des mêmes années date dans cette ville la rédaction d'un office liturgique en l'honneur de « l'ange qui nous est donné comme gardien », la fête de celui-ci étant introduite officiellement en 1448. Gérone et Perpignan créent leur propre fête aux environs de 1450. Saragosse a la sienne au moins à partir de 1493. Ce culte dépassa les frontières de l'Aragon puisque Jaen, Cordoue, Compostelle eurent aussi leurs célébrations annuelles et surtout il prit au Portugal une signification nationale

Si je viens d'insister sur le recours aux anges chargés des collectivités, c'est parce que cet aspect relativement important de la religiosité d'autrefois était tombé dans l'oubli et avait été jusqu'ici négligé par l'historiographie. Mais cette remise en situation ne doit pas faire oublier la place bien plus grande accordée à l'ange gardien individuel par la piété catholique, particulièrement aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Cet ami personnel de chaque être humain a tendu de plus en plus à se substituer dans le discours ecclésiastique et dans la vénération des fidèles au protecteur affecté aux villes et aux nations, lequel s'est effacé doucement. D'où la nécessité de souligner une importante corrélation : l'essor du culte de l'ange gardien personnel a accompagné en Occident la montée de l'individualisme. Il l'a tout à la fois exprimée et favorisée.

On a dit plus haut que Francesc Eximenis et Vincent Ferrier avaient fortement contribué à diffuser dans les pays de la couronne d'Aragon la vénération de l'ange gardien des villes et des Etats. Mais leur insistance sur ce point particulier faisait partie d'une invitation plus vaste à honorer « les saints anges qui nous gardent en moult grans diligence » — traduction française de 1486 des propos du Franciscain catalan. « Tant grande est notre impotence en notre nature et tant est le diable subtil, tant advisé et puissant à nous détruire et tant sont les périls grans en quoy nous sommes mis que toujours nous serions detruis et prins par eulx se n'estoit la garde angelique ». Prêchant le jour de la Saint Michel, Vincent Ferrier détaille, quant à lui, l'office des anges gardiens : ils nous défendent contre les démons ; ils nous « consolent » dans les tentations ; ils nous provoquent à la vraie pénitence ; ils nous confirment dans la foi ; ils plaident pour nous devant Dieu ; ils nous introduiront dans « la gloire » et nous fêteront dans le ciel. Gerson († 1420) à son tour prêche sur l'ange gardien en s'intéressant à la fois à la psychologie angélique et à celle des enfants qu'il eut toujours souci d'éduquer et d'instruire.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle un prédicateur dominicain, Louis de Grenade († 1588) dont *Le Guide du pécheur* (1556) connut un immense et durable succès international, ne manque pas dans plusieurs sermons prononcés à l'occasion de la Saint Michel, d'insister sur les anges gardiens et il précise qu'« ils gardent non seulement les justes, mais même les pécheurs confiés à leur vigilance, parce que le secret de la divine prédestination ne leur est pas connu. La prédestination n'imprime en effet dans l'âme aucun signe, aucun caractère (comme font les sacrements). D'où il suit que les anges gardent avec une vigilance attentive tous les hommes, les pécheurs non moins que les justes, ignorant quels sont les élus et quels sont les prédestinés ». Mais Dieu, lui, sait qui sont les justes. Or « de même que nous avons soin de recouvrir les vases de verre, qui sont fragiles, de quelque enveloppe qui les protège contre le choc des corps durs, ainsi le Seigneur entoure les justes qui sont des vases de miséricorde de la protection des saints anges, pour qu'aucune force, aucun choc ne les vienne briser ou offenser ». « Les anges nous portent dans

leurs mains », répète Louis de Grenade après le psaume. Nous voilà immergés au cœur d'un message pacifiant.

Au moment où Louis de Grenade exaltait ainsi le rôle des anges gardiens, ceux-ci devenaient l'objet d'un culte officiel qui prit dans la liturgie et la piété catholiques une place grandissante. Le bienheureux François d'Estaing († 1529), évêque de Rodez, adopta le 1<sup>er</sup> mars pour fêter les anges gardiens dans son diocèse. Il fit rédiger un office spécial pour le Franciscain Jean Colombi et obtint de Léon X en 1518 une bulle qui confirmait la fête ainsi introduite dans le calendrier diocésain remanié. François d'Estaing s'était peut-être inspiré des liturgies ibériques. Mais celles-ci honoraient surtout les anges gardiens des villes et des royaumes. Au contraire la piété de l'évêque de Rodez s'orientait plutôt vers la protection céleste de chaque individu. D'où le caractère novateur de son initiative. Aussi bien le Franciscain, auteur de l'office, pouvait-il écrire dans sa préface : « En proposant la célébration de la fête de l'ange gardien, vous avez obéi, révérendissime prélat, à une pensée très haute, qui s'impose à l'attention et que je m'étonne grandement de ne pas rencontrer dans les siècles passés... C'est à vous, qui mettez tant de zèle et de dévotion à promouvoir les choses saintes, que la Providence divine réservait cette institution, dont certainement l'ange député à votre garde vous a inspiré la pensée ».

Des jalons permettent d'apercevoir la dilatation du nouveau culte. Un calendrier de Toul de 1533 mentionne pour le 1<sup>er</sup> mars « La fête de nos anges gardiens ». En 1609 le synode de Constance prescrit la fête dans tout le diocèse « à l'imitation de beaucoup d'autres provinces » et la fixe au dimanche suivant l'octave des apôtres Pierre et Paul. Mais, quelques mois auparavant, Paul V, à la demande de Ferdinand de Styrie, le futur empereur Ferdinand II, avait institué une fête solennelle des anges gardiens avec un office propre. Le pape la rendit bientôt obligatoire dans tout l'Empire, la laissant en revanche facultative pour les autres pays. La date en était fixée au premier jour libre après la Saint Michel (29 septembre). C'est Clément X qui, en 1670, l'étendit à toute l'Eglise et la fixa au 2 octobre. Rome ne faisait alors que confirmer une dévotion devenue une des formes majeures de la piété catholique.

#### CONFÉRENCES

M. Delumeau a donné des conférences a) en France : à Paris et dans la banlieue parisienne (Chatenay-Malabry, Gif-sur-Yvette, Versailles) et à Amiens, Chartres, Lille, Nantes, Rennes, Saint-Malo, Strasbourg, Vannes ; b) à l'étranger : à Göteborg, Stockholm et Oslo, à Sherbrooke, Montréal et Ottawa, à Liège et à Bruxelles, à Londres, à Fribourg et Lausanne.

## DISTINCTIONS

Il a été fait docteur *honoris causa* de l'Université de Sherbrooke (Québec) et a reçu le grand prix d'histoire décerné par le ministère de la culture pour l'année 1986.

## PUBLICATIONS

— *La Première Communion : quatre siècles d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987 : ouvrage collectif réalisé à l'intérieur du séminaire.

— *Encyclopédie des saints et de la sainteté*, Livre de Paris, 1987 : t. VIII (sous la direction de Jean Delumeau).

— *Le Ragioni di un credente*, Gênes, Marietti, 1987, trad. italienne de *Ce que je crois*.

— *Il Peccato e la paura*, Bologne, Il Mulino, 1987, trad. italienne du *Péché et la peur*.

— *Reformy chrzescijanstwa, w. XVI i XVIII w.*, 2 vol., Varsovie, Pax, 1986, trad. polonaise de *Naissance et affirmation de la Réforme* et de *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*.

— *Strach w kulturze zachodu XIV-XVIII w.*, Varsovie, Pax, 1986, trad. polonaise de *La Peur en Occident*.

— *Frica in Occident (secole XIV-XVIII). O cetate asediata*, Bucarest, Editura Meridiane, 1986, trad. roumaine de *La Peur en Occident*.

— *Greh i strah. Stvaranje osecanja krivice na zapa du od XIV do XVIII veka*, 2 vol., Novi-Sad, 1986, trad. croate du *Péché et la peur*.